

MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI : ESPOIR !

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI^e

Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05

C. C. P. Paris 5331-73

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE CONCENTRATION DE MAUTHAUSEN

COMPTE-RENDU DU CONGRÈS

Placé sous l'égide de la noble et grande figure du Père JACQUES, se déroulant dans le cadre délicieux de la ville d'Avon, au cœur de la forêt de Fontainebleau, dont la renommée n'est plus à faire, le Congrès de notre dixième anniversaire ne pouvait être qu'émouvant et joyeux et il le fut pleinement.

Le soleil lui-même, boudeur depuis quelques jours, n'a pas voulu manquer à la fête; il a récompensé les camarades venus nombreux de Paris et de tous les coins de France, bravant fatigues et longs déplacements, pour la joie de se revoir et de parler un peu du passé. Train, autocars, voitures, tout avait été mis à contribution. La salle du Congrès, pleine à ras bords, motions et décisions ont été votées par une foule enthousiaste.

Devant le monument élevé à la mémoire du Père JACQUES, nous ne pouvions contenir notre émotion. Lorsque le professeur HEIM évoquait l'esprit de charité qui animait le Père JACQUES, exemple admiré et inégalable, chacun de nous revivait Mauthausen, ses souffrances et notre fraternité.

Mais les émotions, jointes au grand air et alternant avec le plaisir, creusent bien l'appétit et préparent à un joyeux repas.

Le menu était prometteur et il a tenu ses promesses: mets délicats, vins capiteux, champagne, toutes choses dont les déportés ont tant rêvé, durant des heures extraordinaires. Il semble que de les goûter ensemble leur donne une saveur nouvelle, un parfum plus subtil. Il se crée un plaisir, un rythme de vie à nul autre pareils.

Depuis notre président et notre secrétaire Prêtant main-forte au service du restaurant au merveilleux menu préparé par notre camarade FOCCARDI et son chef, jusqu'à l'Opéra avec les voix de Serge GIORGETTI et François BONNEFOIX.

L'heure inexorable appela les congressistes à aller se recueillir devant les monuments élevés aux charniers d'Arbonne où périrent trente-cinq victimes du sinistre ROSS. Deux pierres perdues dans les rochers de Fontainebleau, mais grands témoignages de la continuelle sauvagerie nazie.

Pas un congressiste n'oublia cette trop courte, mais belle journée, rendue plus belle encore, si l'on peut dire, par l'accueil si sympathique de la ville d'Avon. (Quelques camarades n'ont-ils pas manifesté

l'intention de prolonger le Congrès d'au moins vingt-quatre heures?)

Pour témoigner leur reconnaissance à ceux qui l'ont préparé, ils attendent impatientement l'année prochaine pour se retrouver plus nombreux encore, plus uni et, partant, plus forts, pour se défendre, pour dé-

fendre leurs morts, pour défendre ceux qu'ils nous ont confiés, pour lutter contre tout nouveau Mauthausen.

Daniel VELU,

Matricule 26.932.

Schwechat et Steyr.



De gauche à droite : Octave RABATE, Pierre MABILLE, Émile VALLEY, le Professeur GILBERT-DREYFUS, prononçant le discours d'ouverture, le Professeur Roger HEIM.

Notre Congrès, qui se tint au collège des Carmes, à Avon, se déroula dans une ambiance particulièrement réconfortante, réconfortante par le nombre élevé de participants, réconfortante aussi, car tous y venaient pour se retrouver et resserrer entre eux et les familles de nos disparus les liens de franche camaraderie et de solidarité qui existaient au camp et qu'effectivement ils ont senti, vivants, ces liens qui les unissent.

La séance a commencé vers 11 heures. A la tribune avaient pris place le professeur GILBERT-DREYFUS, le professeur

HEIM, Emile VALLEY, Pierre MABILLE, Octave RABATE. Mme AVERLAND.

Le directeur du collège et le maire d'Avon, invités à notre Congrès, y prenaient également place.

Le professeur GILBERT-DREYFUS ouvrit le Congrès en ces termes :

« Notre Assemblée générale va se dérouler, je vous propose de la placer sous le signe du Souvenir, de l'Union et de la Paix.

Je tiens à saluer les indices favorables à la Résistance et à la Déportation et

aussi une meilleure atmosphère internationale.

Pour commémorer le 10^e anniversaire de la libération du camp, le pèlerinage a pris, cette année, une ampleur particulière.

Dans le courant de l'année, une exposition a eu lieu sur la Résistance et la Déportation et un livre remarquable rassemblant des témoignages sur tous les camps, et destiné à l'édification des générations futures, a été écrit par Olga WORMSER et Henri MICHEL.

A l'occasion du 10^e anniversaire de la libération des camps, un timbre de la Déportation a été émis.

Sur le plan médical, je salue aussi de grands progrès dus à l'initiative de conférences médicales ; sur le plan international, la Conférence des médecins de Copenhague, organisée avec l'appui de la F. I. R. et le Congrès de la Pathologie des déportés, qui s'est tenu à Paris en octobre 1954 sous la présidence du ministre des Anciens Combattants.

Ces conférences ont été résumées dans des conférences de presse, soulignant combien est défectueux l'état de santé des anciens déportés et enregistrant des propositions pour y remédier.

Tout ceci est un signe favorable et heureux qui ne nous tombe pas du ciel, ceci est le résultat des efforts conjugués de toutes les fédérations et amicales de déportés, la nôtre, au premier plan, grâce à l'activité de VALLEY.

Sur le plan international, il est certain que notre activité se développe et ses buts peuvent se définir ainsi :

Le Présent : l'Union.

Le Passé : le Souvenir.

L'Avenir : la Paix.

Nous avons lutté, de toutes nos forces, contre le réarmement allemand et le retour des nazis au pouvoir, malgré la signature des accords, nous gardons confiance dans l'avenir, car une détente se fait sentir sur le plan international, les raisons en sont multiples, nous enregistrons avec satisfaction que les pourparlers entre les grandes nations, que nous avons maintes fois souhaités, vont avoir lieu et, sans relâcher nos efforts, en continuant à lutter la main dans la main, nous saluons cette détente.

Lorsque j'ai été amené à prendre la présidence de cette amicale, je n'avais qu'un but : préserver l'union au sein de notre amicale ; les efforts de chacun ont été couronnés de succès, puisque, aujourd'hui, à notre Assemblée, parmi tant de visages amis, je reconnais de nombreux camarades qui, sans se désintéresser de notre cause commune, ne s'étaient pas joints à nous ; personne ne s'en réjouit plus que moi et j'espère que cette union ira toujours en se développant. Je crois devoir vous dire que beaucoup de camarades, n'ayant pu se déplacer, ont tenu à s'excuser. C'est ainsi que nous avons reçu des lettres du général LAVRY, du pasteur SCHYNS, de Paul LE CAER, du professeur DESOILLE, de Robert RENARD, de Mme GUERIN, de Paul PICOT, de DIDIER-DUCOS, de Maurice PAS-SARD, de l'abbé VARNOUX, de Robert THEETEN, du colonel DE DIONNE, de Bernard ALDEBERT, de Jean DESTUGUES, de Roger SOUCHÈRE.

... Quant au passé, c'est notre ciment, c'est le souvenir des luttes de tous ceux qui sont tombés à Mauthausen. Je salue ici les familles de ces camarades. Je n'ai pas besoin de rappeler à ces familles que nous avons prêté serment de ne jamais oublier. Le souvenir est toujours vivant au fond de nos cœurs.

Ce sont sur ces mêmes thèmes que se sont déroulées les très belles cérémonies, à Mauthausen, il y a une dizaine de jours.

Ce pèlerinage a été une réussite complète. Nous le devons en grande partie au Comité international de Mauthausen que je remercie.

Je vous demande d'applaudir avec moi M^r DURMAYER et Emile VALLEY, qui sont à la tête de cette réussite.

Je ne vous dirai que quelques mots de notre pèlerinage du 5 mai.

300 personnes y participaient, à la sortie de la gare de Salzburg le Maire de la ville nous souhaita la bienvenue.

Le samedi 7, nous avons visité le commando d'Ebensee. Il pleuvait comme il pleuvait toujours pendant nos années de déportation, ce qui contribua à augmenter la mortalité dans ce commando.

Nous avons visité aussi Gusen, de sinistre mémoire, Steyr, où une cérémonie eut lieu devant la stèle érigée il y a deux ans, par l'Amicale, et le château d'Hartheim, qui a gardé son terrible secret et d'où aucun déporté n'est sorti vivant.

Le dimanche 8 mai avaient lieu, à Mauthausen, les cérémonies du 10^e anniversaire de la libération du camp.

Il y a lieu de souligner la présence de beaucoup de délégations de tous pays, le grand nombre de pèlerins venus de toute l'Autriche et l'importance que ces cérémonies ont prises.

M. KAUFFMAN représentait M. LA-LOUETTE, ambassadeur de France en Autriche, M. CHARVET la délégation des Anciens Combattants pour l'Allemagne et l'Autriche.

Il y avait aussi de nombreuses représentations officielles russes, yougoslaves, polonaises, autrichiennes, etc.

C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de gouvernements se sont fait représenter à une cérémonie internationale à Mauthausen.

La célébration de ce 10^e anniversaire a vraiment été une réussite.

Des cérémonies eurent lieu devant les différents monuments : soviétique (à laquelle assistaient la veuve et le fils du général KARBYCHEV), français (où CHARLET, conseiller de la République, prit la parole), italien et polonais.

Puis la cérémonie internationale commença. M^r DURMAYER, secrétaire général du Comité international, monta à la tribune et salua les délégations et personnalités présentes ainsi que tous les participants, et donna la parole au docteur STEINER, président de l'Association autrichienne des Résistants et Victimes du nazisme.

Le général GOUNDOROV, vice-président de la F. I. R. prononça aussi une allocution et je puis vous dire que tous les discours étaient empreints du désir d'entente internationale. Je pris la parole au nom du Comité international de Mauthausen et des Français :

Pourquoi dissimuler l'émotion qui m'étreint au moment de prendre la parole sur les lieux mêmes où j'ai vu agoniser et disparaître tant de nos camarades de résistance et de détention !

De ce camp d'extermination, d'où personne ne devait sortir vivant, 25 000 d'entre nous sont miraculeusement revenus. Sur Hartheim seul, capitale maudite de la vivisection, plane l'obscurité des grands charniers silencieux.

Depuis l'été 1938, où fut inaugurée cette forteresse jusqu'au printemps 1945, date de notre libération, plus de 160 000 hommes, femmes et enfants de 17 nationalités différentes, ont péri à Mauthausen et dans ses kommandos.

Les uns sont morts matraqués ou torturés, suppliciés, fusillés, pendus, électrocutés, gazés ou déshonorés par les chiens. Les autres ont succombé aux progrès de

la maladie concentrationnaire, cette maladie artificielle et diabolique conçue par les cerveaux de Hitler et Himmler et qui résultait de la conjonction de quatre éléments :

*— une famine savamment organisée ;
— une besogne écrasante, véritables travaux forcés à perpétuité, sans le moindre repos compensateur ;*

— une promiscuité repoussante, bestiale, dans les blocks nauséabonds, rendant les nuits aussi redoutables que les jours et favorisant la dissémination des infections, depuis la dysenterie, les phlegmons et la gangrène, jusqu'au typhus et à la phthisie galopante ;

— enfin, un climat d'angoisse et de terreur, magistralement orchestré et ne permettant pas la moindre détente nerveuse.

En ce 10^e anniversaire de la libération de Mauthausen, c'est vers nos morts que se tourne en premier lieu notre pensée combien fervente. Nous affirmons à leurs familles veuves, parents, orphelins — que nous n'avons jamais cessé de penser aux « leurs », aux « leurs » qui sont devenus les « nôtres » et nous renouvelons solennellement notre serment de : « N'oubliez jamais. »

Pas plus que nos martyrs, nous n'oublierons nos héros. Libéré le dernier de tous les camps, lors des ultimes combats des 5 et 6 mai, Mauthausen demeure le témoin d'une résistance inlassable et tenace, résolue à ne jamais capituler — puisque, aussi bien, les détenus eux-mêmes ont, malgré leur état d'épuisement, contribué à leur propre délivrance.

Pour commémorer cette page d'histoire, nous avons projeté d'ériger un ossuaire qui, à défaut de la plupart des corps brûlés dans les fours crématoires, renfermera les quelque 30 000 ossements exhumés des fosses communes ou individuelles, et leur tiendra lieu de sépulture sobre et digne.

Cet ossuaire constituera l'hommage qu'il importe de rendre à la mémoire de nos courageux compagnons. Témoin d'un passé récent, il perpétuera aux yeux des générations futures le souvenir impérissable d'une épopée tragique et de crimes sans précédent. Il sera aussi le symbole de l'union fraternelle des soldats sans uniforme qui, dans tous les territoires opprimés par le nazisme, se sacrifièrent pour la liberté de l'homme et de leur patrie.

Aux gouvernements de tous les pays dont les ressortissants sont tombés à Mauthausen, nous lançons un pressant appel pour qu'ils veuillent bien participer à l'érection de notre ossuaire.

Me sera-t-il permis de rappeler à leurs délégués qu'en raison des circonstances géographiques, les multiples commandos, dépendant de Mauthausen, ont été libérés, certains par les troupes américaines, certains par les troupes soviétiques, accueillies les unes et les autres d'un même cœur et secondées par les détenus dans le même enthousiasme. Ce louable exemple de solidarité internationale illustre la mission qui nous incombe.

Notre mission ne consiste pas seulement à nous pencher pieusement sur le passé, mais aussi à tirer de ce passé des enseignements dont bénéficie l'avenir.

Comment les anciens de Mauthausen, forts de leur cruelle expérience, pourraient-ils ne pas considérer le recours à la guerre comme une impensable monstruosité ?

Nous connaissons trop les horreurs qu'engendre fatalement un conflit armé — des horreurs que rien n'excuse, puisque, en définitive, la guerre s'avère toujours inutile, ne résout aucun problème, et, qu'entre hommes de bonne volonté,

tout différend peut être aplani à la faveur des concessions mutuelles, librement consenties ?

On frémit en imaginant que des S.S., criminels impunis, réarmés, réintégrés dans leurs grades et leurs commandements, appliquent et imposent un jour des méthodes dont Mauthausen fut le théâtre sinistre, comme Dachau, comme Buchenwald, comme Ravensbruck, comme Auschwitz et Birkenau !

On frémit en imaginant les hécatombes futures, facilitées par les moyens modernes de destruction massive qui transformeraient le monde entier en un vaste crématoire !

Mais il ne nous suffit pas de condamner la guerre. Il nous faut encore lutter pour la rendre impossible. Souhaitées par tous, l'entente entre les peuples se soldera par une paix universelle : à nous de propager et de faire connaître à nos gouvernants cette volonté unanime de paix universelle.

Fidèles à la volonté de leurs morts, dont ils se considèrent comme les exécuteurs testamentaires, les anciens déportés, qui ont été à la pointe du combat, se doivent de continuer à combattre pour la bonne cause — ceux de Mauthausen en tête, qui ne sont ici que grâce à la coopération des troupes alliées, venues de l'Est et de l'Ouest.

Sur ce sol aride où s'élevaient il y a dix ans les blocs surpeuplés d'un revier, qui faisait figure d'antichambre mortuaire, près de 20 nations ont payé un lourd tribut.

Que cette communauté, née dans les affres de la guerre et de la mort, se prolonge dans les douceurs de la vie et de la paix !

Tel est notre vœu, tel est le but que nous nous engageons à poursuivre ardemment, de toutes nos forces conjuguées, coûte que coûte, jusqu'à la victoire définitive de la Justice, de l'Intelligence et de la Liberté ! »

L'Assemblée applaudit chaleureusement le professeur GILBERT-DREYFUS, qui passe la parole à Emile VALLEY,

RAPPORT MORAL

« Si notre Congrès se déroule, cette année, dans des circonstances tout à fait particulières, c'est que nous avons voulu placer notre Congrès du 10^e anniversaire de la libération de Mauthausen, encore plus que d'habitude, sous le signe de l'union ; c'est que nous avons voulu honorer la mémoire du Père JACQUES, qui fut, à Mauthausen et à Gusen, l'une des grandes figures de la déportation.

Et notre hommage ira non seulement à lui mais à tous nos frères de souffrance, à tous ceux qui, victimes du nazisme, sont morts à Mauthausen et dans ses commandos ; à tous ceux dont les familles n'ont même pas le réconfort de se recueillir sur une tombe ; à tous ceux (et hélas ! ils sont nombreux) qui, en ces dix années, ont succombé des suites des privations et des souffrances endurées dans le camp.

A toutes les familles de nos camarades nous tenons à apporter le témoignage de notre amitié et l'assurance que ni eux, ni elles, ne sont oubliés, car si, en ces cérémonies du 10^e anniversaire, nous nous rappelons la joie que nous avons éprouvée d'être libérés, nous pensions aussi à toutes les places vides autour de nous, à tous ceux que nous avons vus lutter, souffrir et mourir à nos côtés !

Nous voulons assurer les familles de nos disparus qu'elles trouveront toujours, au sein de notre amicale, l'aide et les conseils dont elles ont besoin.

Mon rapport d'activité sera purement administratif puisque les autres rapports définiront dans quel sens l'activité de notre amicale s'est manifestée, il sera

court, car le temps presse ; les neuf bulletins, édités dans l'année, vous ont tenus au courant de l'activité de notre amicale.

Le principal objectif était, cette année, la préparation des cérémonies du 10^e anniversaire de la libération de Mauthausen à Paris et à Mauthausen. Je dirai tout de suite que beaucoup d'adhérents de notre amicale ont participé aux diverses cérémonies à Paris :

Anniversaire de la libération des camps (11 avril) ;

Journée du déporté (24 avril) ;

Cérémonie à l'Arc de Triomphe (5 mai).

Cette année, notre appel a été entendu, nous étions beaucoup plus nombreux que les années précédentes pour célébrer, ensemble, à l'Arc de Triomphe, l'anniversaire de la libération de Mauthausen et je remercie tous nos amis qui y ont participé.

Et puis ce fut le pèlerinage à Mauthausen, dont vous a entretenus notre président ; je n'y reviendrai pas, je dirai sim-

Anciens combattants de la Résistance, rescapés du camp d'extermination de Mauthausen et parents des disparus, nous nous proposons d'ériger un ossuaire sur les lieux mêmes du martyre et du massacre de plus de 160 000 déportés.

A défaut de la plupart des corps brûlés dans les fours crématoires, il renfermera les quelque 30 000 ossements exhumés des fosses communes et individuelles et leur tiendra lieu de sépulture sobre et digne.

Un tel ossuaire constituera le fervent hommage qu'il importe de rendre à la mémoire de tant de nos courageux compagnons de lutte.

Témoin d'un passé récent, il perpétuera, aux yeux des générations à venir, le souvenir impérissable et d'une épopée tragique et de crimes sans précédent.

Il sera aussi le symbole de l'union fraternelle de ceux qui s'opposèrent au nazisme et se sacrifièrent pour la Liberté de l'homme et de leur Patrie.

POUR LA FRANCE :

COMITE INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN :

Le Président : Prof. GILBERT-DREYFUS.

AMICALE DES DEPORTES ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN :

Le Vice-Président : Prof. Roger HEIM.

ASSOCIATION NATIONALE DES FAMILLES DES RESISTANTS ET OTAGES MORTS POUR LA FRANCE :

La Présidente : Irène de LIPKOWSKI, député.

LE « RESEAU DU SOUVENIR » :

Le Président : M^e ARRIGHI.

POUR L'ITALIE :

Professeur Ciacinto GUARESCHI,

Padre del caduto Marco, Membro del Comitato del Monumento italiano a Mauthausen.

Avvocato Nino BONELLI,

Ancien déporté de Mauthausen.

POUR LA POLOGNE :

Professeur Jersy JODLOWSKY,

ancien de Mauthausen.

plement notre satisfaction d'avoir pu conduire un groupe aussi important de Français.

En 1954, 200 personnes avaient participé à nos pèlerinages ; cette année, 300 personnes ont pris part à celui du 5 mai et contrairement à ce que nous avions craint, nous espérons pouvoir en organiser un autre fin juillet ou début août.

Les exhumations des corps de nos camarades enterrés à Mauthausen sont commencées, nous espérons que les corps de certains de nos camarades pourront être identifiés et rendus à leurs familles, selon le vœu qu'elles formulent depuis dix ans !

Le projet de l'ossuaire, dont la construction est prévue à Mauthausen, évolue lentement, nous espérons arriver, tout de même à le réaliser dans le cadre du Comité international de Mauthausen.

Qu'il me soit permis de vous lire l'appel, qui doit être adressé aux gouvernements de tous les pays, ayant eu des ressortissants déportés à Mauthausen !

POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE :

Ludwig EINICKE,

membre du Comité directeur de l'Association des Déportés et Antifascistes.

POUR L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE :

Docteur Hanz DEMETZ,

ancien de Mauthausen.

POUR LA BELGIQUE :

Julien GELDOF,

Président de l'Amicale national belge des Rescapés de Mauthausen, membre du Parlement.

POUR L'AUTRICHE :

Professeur Dr Adolf MERKL,

de la Faculté de Droit de l'Université de Vienne.

Hans Heinz APENZELLER,

ancien déporté à Mauthausen.

Hofrat Dr Heinrich DURMAYER,

Secrétaire général du Comité international de Mauthausen.

J'en viens à présent aux questions d'ordre pratique :

La situation numérique de notre amicale se présente ainsi :

en 1954, nous avons 3 670 adhérents ;

en 1955, nous en avons 3 746 ;

en 1953, 2 621 avaient versé leurs cotisations ; en 1954, 2 811 l'ont versée.

Alors vous pensez, la situation financière doit être bonne ! vous jugerez à la suite de l'exposé de Jean Serres, mais sans vouloir empiéter sur son terrain, je me permets de vous demander de ne pas attendre les traites, pour payer votre cotisation, car cela est plus coûteux pour vous et pour l'amicale. 254.000 francs de cotisations sont rentrés par traite, alors

un tout petit effort pour les payer avant !

La situation relativement satisfaisante de l'amicale vient de l'action de tous, continuons à ramener les négligents, continuons à parler de l'amicale autour de nous.

Le courrier est toujours très important : 2 137 lettres expédiées, 1 787 circulaires.

Nous avons encore, cette année, déposé des demandes de cartes de déportés, de pension, fait des attestations, de nombreuses réclamations auprès du ministère des Anciens Combattants pour la délivrance des cartes des pensions, etc.

Depuis le congrès de 1954, il y a eu cinq réunions de bureau bien suivies et toujours animées !

SOLIDARITÉ

A l'occasion de Noël, nous avons eu la possibilité de confectionner davantage de colis que les années précédentes et nous avons pu faire les colis des familles plus importants ; nous le devons, en partie, à la F.N.D.I.R.P. qui nous a fait bénéficier de dons de vêtements ; nous voulons ici l'en remercier vivement.

Nous avons donc expédié 30 colis de familles ; 23 colis de malades en traitement dans les sanas et hôpitaux et 15 mandats dont les montants ont varié suivant les cas.

La solidarité a eu l'occasion de se manifester, également au cours de l'année, pour aider des familles ou des camarades dans une situation difficile, aussi nous remercions tous ceux dont les dons nous permettent de le faire.

Notre vin d'honneur traditionnel a eu lieu le 12 février, toujours dans une bonne ambiance.

Nous avons organisé une réunion régionale à Bordeaux à laquelle assistaient quarante personnes environ.

Les visiteurs au siège de notre amicale sont nombreux, nous les recevons à bras ouverts et souvent nous... les réquisitionnons pour nous aider ! Certains jours, le bureau est une véritable ruche ! et tout cela démontre et développe l'activité de notre amicale !

Notre ami Michel de Bouard, ayant publié dans la revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale, une très bonne documentation sur Mauthausen, nous l'avons fait rééditer. Nous avons les familles de nos camarades disparus et fait, en collaboration avec l'Association autrichienne, un guide du camp de Mauthausen.

Nous avons édité aussi, un album de photographies, sur le camp. Ces brochures et album sont à votre disposition, il est bon de les diffuser pour rappeler à tous, qu'hélas ! il y eut des camps de concentration nazis !

En temps utile, notre amicale a pris position sur des questions intéressant toutes les déportés, questions d'ordre intérieur, telles que délivrances des cartes de déportés, obtention des pensions ; sur des questions d'ordre extérieur aussi et au premier plan de réarmement allemand, mais cette année du 10^e anniversaire de la libération des camps, fut avant tout, je crois, l'année de l'unité, les déportés, les familles comprennent qu'ils doivent se serrer les coudes, qu'ils doivent s'unir toujours davantage pour obtenir la reconnaissance de leurs droits, qu'ils doivent s'unir aussi pour faire entendre leur voix et c'est dans cet esprit que notre amicale a lancé l'appel dont les termes furent approuvés par toutes les organisations de déportés. Nous l'avons publié sur un de nos précédents bulletins.

Unis, nous redisons tous d'un même cœur :

« Nous ne voulons plus revoir les horreurs des camps de concentration !

» Nous voulons agir pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre et PLUS JAMAIS DE MAUTHAUSEN ! »

Ce compte-rendu est applaudi par toute l'Assemblée. Le Prof^r GILBERT-DREYFUS donne ensuite la parole à Julien JACQUES qui donne lecture du

RAPPORT SUR LES DROITS

Le bureau de l'Amicale m'a fait l'honneur de me demander de présenter au Congrès, une information sur les problèmes relatifs aux droits des rescapés et familles des disparus.

Il ne saurait être question, dans le cadre de cette courte information, d'évoquer l'ensemble desdits problèmes. Ceux-

ci sont d'autant plus complexes que, comme vous le savez les droits des rescapés et des familles découlent non d'un seul statut, mais de deux : le statut des D.I.R. et le statut des D.I.P. ces derniers étant nettement défavorisés, particulièrement en ce qui concerne le taux des pensions aux invalides, les avantages de carrière aux fonctionnaires, le droit aux pèlerinages pour les ayants cause de nos disparus.

A ce sujet, il faut rappeler que l'Amicale a pris une position nette, exprimée tant dans ses congrès que par ses responsables : elle demande, et il semble qu'elle doit demander avec toujours plus de force, l'équivalence des avantages entre les ressortissants des deux statuts. En premier lieu, en matière d'accès aux pèlerinages, d'avantages de carrière — ce que l'on appelle les bonifications d'ancienneté — en matière de pensions et de soins.

Autre question : Les travaux sur la pathologie des déportés et internés, ont marqué depuis notre dernier congrès, d'appréciables progrès — grâce à des initiatives, telle la conférence internationale des médecins anciens déportés et internés, qui s'est tenue à Copenhague en mai 1954 avec l'aide de la F.I.R., tel le Congrès sur la pathologie des déportés, qui s'est tenu en octobre 1954 à Paris, à l'Académie de médecine.

A ce sujet, le rapporteur est heureux de proposer au Congrès d'adresser ses félicitations à notre président, le professeur GILBERT-DREYFUS, qui a pris une part éminente à ces travaux. A ces félicitations, le Congrès considérera sans doute devoir associer tous les professeurs et médecins qui se préoccupent de cette importante question et particulièrement les anciens de Mauthausen, dont le professeur Henri DESOILLE et le docteur Louis FICHEZ.

Les efforts dont nous parlons n'ont pas été sans résultats. En premier lieu, ils ont contribué à attirer l'attention de l'opinion sur les ravages causés dans les rangs des rescapés par les maladies post-concentrationnaires. Pour la première fois on a vu un ministre des A.C.V.G., M. Jean MASSON, donner, au mois d'octobre dernier, une communication devant les représentants de la presse, tandis que notre camarade le docteur SEGELLE donnait, le mois dernier, au nom des médecins anciens déportés ou internés, une communication devant l'Académie nationale, celle-ci adoptant, sur proposition de M. Marcel CHERRIER, un vœu indicatif tendant à accorder aux anciens déportés et internés, une bonification de l'âge de la retraite du combattant.

Le Parlement a adopté différents autres vœux sensibles aux rescapés et aux familles, dont un de Mme de Lipkowski tendant à établir l'équivalence des droits entre D.I.R. et D.I.P. en matière de pèlerinage.

Nous avons donc avancé dans des secteurs importants. Mais il est vrai que tout le travail fourni n'a pu aboutir encore à l'application de mesures pratiques. On en est présentement, dans les milieux officiels, au stade des constatations et des vœux. C'est une chose dont on ne saurait nier l'intérêt, mais qui demeure d'autant plus insuffisante que le temps presse, des camarades étant jour après jour frappés par la maladie, beaucoup d'autres étant ravis à notre affection.

Il est donc nécessaire d'agir pour passer du stade actuel à un stade supérieur que nous appellerons le stade des mesures pratiques. L'activité passée de notre Amicale, dans ce domaine, garantit l'avenir. Nous avons l'avantage de compter à notre direction et dans nos rangs, des personnalités qui ont déjà fait beaucoup, nous ne doutons pas que nos cama-

rades persévéreront dans cette voie en continuation de la mission qu'ils ont assumée à Mauthausen et dans les commandos et qui permet à un certain nombre d'entre nous d'être aujourd'hui présents.

Une mesure, qui nous semble particulièrement urgente, est que les mêmes droits devant être acquis aux politiques et aux résistants, le vœu adopté par l'Assemblée sur l'âge de la retraite du combattant se transforme en une mesure pratique et soit étendu au régime des retraites en général, que ce soit pour les fonctionnaires ou pour les travailleurs de l'industrie privée.

J'ai parlé des travaux du Parlement. Il n'est pas sans intérêt de noter que les discussions qui se sont engagées à l'occasion du vote du budget des A.C.V.G. nous ont permis d'enregistrer un succès sur la question des forclusions pour le dépôt des demandes de titres officiels D.I.R., D.I.P., C.V.R. ; la date limite étant reportée au 1^{er} janvier 1956. Dans les six mois qui restent, nous aurons donc à faire le maximum pour que pas un seul des rescapés de Mauthausen ou familles puisse un jour être forcos, avec toutes les conséquences qu'un tel état de fait pourrait entraîner pour leur situation.

Toujours à propos de la discussion du budget des A.C.V.G., on doit noter que l'attitude de ceux-ci, attitude absolument unanime, a eu des conclusions heureuses puisque nous avons pu réobtenir l'inscription au budget d'une somme de 2 milliards, d'abord promise puis disparue dans les remous d'une crise ministérielle. Cette somme porte à 8 milliards 300 millions les crédits pour le financement de la deuxième tranche de la loi du 31 décembre 1953 et doit s'exprimer par une compensation du taux des pensions des ayants cause de nos disparus et des rescapés malades.

Il nous est malheureusement impossible de donner devant vous des chiffres précis. En effet, les textes qui devaient être promulgués le 1^{er} mai, ne le sont pas encore. D'autre part, des discussions ont lieu présentement entre les représentants de l'administration et les responsables mandatés des A.C.V.G. sur les modalités de répartition des crédits entre les différentes catégories de victimes de guerre.

Il était cependant nécessaire, croyons-nous, de souligner cet aspect pour montrer que l'Union des A.C.V.G. et leur volonté n'est pas demeurée sans effet. Ajoutons qu'elle s'est également traduite par la mise en pratique d'une mesure qui sera accueillie avec joie par les veuves âgées : la possibilité de cumul entre la pension de veuve de guerre et l'allocation vieillesse.

Ceci dit, et en vous demandant d'accorder encore durant deux minutes votre bienveillance au rapporteur, le présent exposé serait incomplet si je ne disais combien les questions posées par l'attribution des titres officiels restent lancinantes. Cela pour deux raisons essentielles :

— D'une part, le manque de rapidité faisant que des camarades qui ont déposé leur demande depuis plusieurs années n'ont toujours pas de réponse ;

— Et d'autre part, les injustices persistantes qui continuent à être enregistrées et sur lesquelles nous avons eu maintes et maintes fois l'occasion de dire ce que nous pensions.

Nous devrions, à nouveau, affirmer notre volonté de voir prendre fin une telle situation. Nous entendons que les mérites des résistants déportés soient jugés sans discrimination et que soient réexaminés les dossiers de ceux de nos camarades qui remplissent les conditions pour l'octroi du titre D.I.R., mais qui s'en sont vu privés, pour des raisons que nous ne saurions approuver sans renier l'esprit de solidarité des camps et des

prisons et très précisément l'esprit de la résistance.

Au demeurant, la nécessité d'une amélioration du système d'attribution n'est pas discutée. Elle vient d'être confirmée dans la dernière période par quatorze arrêts du Conseil d'Etat qui a cassé des décisions de rejet comme entachées d'excès de pouvoir, tandis que la Commission nationale D.I.R. se déjugait dans cinq cas en un mois attribuant, sur recours gracieux des intéressés, les cartes qu'elle avait primitivement refusées.

Il faut ajouter que les appels contre des décisions de rejet étant maintenant passés du Conseil d'Etat aux T.A., le T.A. de Paris vient d'annuler, il y a huit jours, trois décisions de rejet sur quatre dont il était saisi.



L'entrée de la salle du Congrès au Collège d'Avon.

C'est une démonstration que nous avons eu raison de prendre position sans équivoque et de la nécessité, non seulement de persévérer mais, mieux encore, de parler plus fort sur le problème.

Chers Camarades, les anciens de Mauthausen ont su garder intact l'esprit de solidarité qui les unissait là-bas. Ils se sont réjouis que l'union se soit réalisée pour la commémoration du dixième anniversaire de la libération des camps. Ils ont enregistré avec satisfaction que cette union a permis à ces commémorations d'être dignes de l'hommage que nous entendions rendre aux disparus, a permis à la déportation de retrouver des forces nouvelles, d'affirmer sa présence et son autorité.

Permettez-moi, en conséquence, d'exprimer le vœu — qui correspond sans aucun doute aux sentiments du Congrès — que cette union s'affirme également dans le domaine si urgent de la défense des droits des familles des disparus des rescapés malades ; de souhaiter que, partout où ils sont, les anciens de Mauthausen contribuent à la réalisation de cet événement heureux. Disons, pour terminer que l'expérience de la dernière période nous donne, là aussi, confiance en l'avenir.

GILBERT-DREYFUS félicite Julien JACQUES, au nom de tous, pour son exposé clair et énergique.

A la demande d'Emile VALLEY, Julien JACQUES lit ensuite le projet de *Résolution sur les droits*.

Les rescapés et familles des disparus du K. L. M. félicitent leur président, le professeur GILBERT-DREYFUS, les membres du bureau de l'Amicale, le professeur Henri DESOILLE, et le docteur Louis FICHEZ, pour la part éminente qu'ils ont prise dans les travaux sur la pathologie des déportés.

Considérant les particularités et conséquences de la maladie post-concentrationnaire, ils soulignent la nécessité de mesures tendant à améliorer le régime des retraites, des pensions et des soins, des conditions de travail et des congés des anciens déportés. Dans l'esprit de leur position de toujours, ils demandent :

— que les déportés « politiques » bénéficient des mêmes avantages que les déportés « résistants », notamment en matière de pension, d'accès aux pèlerinages, d'avantages de carrières, etc. ;

— que les cartes officielles soient attribuées sans discrimination, aucun résistant déporté ne devant être privé de la reconnaissance de ses états de service en raison de considérations relevant de la liberté de pensée.

mation solennelle fut lue dans toutes les langues de l'Europe et reçut l'acquiescement unanime de tous les déportés.

Je prends la liberté de vous lire quelques lignes extraites de ce texte pour nous rappeler l'état d'esprit qui était le nôtre à cette époque :

« Voici ouvertes les portes d'un des camps les plus durs et les plus ensanglantés, celui de Mauthausen.

» Les prisonniers libérés, hier encore menacés de mort par la main des bourreaux du monstrueux nazisme, remercient du fond de leur cœur les armées alliées victorieuses pour leur libération et saluent tous les peuples à l'appel de leur liberté retrouvée.

» La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des Etats et des peuples.

» Nous suivons une voie commune, le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande œuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous.

» En souvenir des millions de nos frères assassinés par le fascisme nazi, nous jurons de ne jamais quitter ce chemin.

» Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la Liberté :

« LE MONDE DE L'HOMME LIBRE ! »

Quelques heures seulement après la cérémonie, nous quittions Mauthausen, endeuillés par le souvenir de ceux qui y avaient lutté, souffert, disparu, mais, aussi, forts, très forts de cet espoir de l'avènement d'un monde nouveau, libre, pacifique, dans lequel, jamais, des crimes comme ceux dont nous avons été témoins à Mauthausen, ne pourraient, à nouveau être perpétrés, l'Allemagne étant, pour toujours, mise hors d'état de nuire. Sans haine, par seul souci de justice, nous désirions un châtement exemplaire pour les responsables, tous les responsables de ces crimes.

Nous devons donc nous réjouir et nous féliciter de constater que notre Amicale, fidèle à l'esprit de 1945, se soit toujours élevée contre une renaissance du militarisme allemand et contre les grâces accordées aux bourreaux des camps de concentration.

Nous devons nous féliciter de la voir à l'origine de l'appel à l'occasion du dixième anniversaire de la libération de Mauthausen, appel signé par les représentants qualifiés de toutes les associations de déportés et qui dit notamment :

« Les rescapés de Mauthausen, forts de l'histoire de leur camp, et fidèles à la volonté de leurs morts, ne peuvent admettre la renaissance du nazisme et du militarisme allemands, responsables des malheurs de leur patrie, ils se doivent de continuer à lutter pour l'entente entre les peuples et la paix universelle. »

Et je soumetts à votre examen le texte de résolution dont je vous donne lecture.

RÉSOLUTION

Réunis en Congrès du X^e anniversaire de la libération de Mauthausen, les rescapés et familles des disparus du K.L.M. :

— s'inclinent devant la mémoire de leurs morts tombés pour l'indépendance de la France ;

— marquent leur accord avec le projet d'érection à Mauthausen d'un ossuaire international qui perpétuera l'horreur des crimes nazis et symbolisera l'union de ceux qui se sa-

Ils déclarent que la nation a pour devoir de permettre aux vieux parents, veuves, orphelins de disparus, de vivre dans la dignité ; aux déportés ayant laissé leur santé dans les bagnes nazis, de se soigner et de survivre.

En conséquence, ils soulignent la nécessité d'inscrire au budget des A.C.V.G. des crédits permettant d'accorder aux ayants droit des pensions décentes.

GILBERT-DREYFUS propose tout de suite cette résolution au vote de l'Assemblée.

PASSAGEZ demande que « pensions » soit ajouté à « retraites » dans le deuxième alinéa ce qui est accepté et la proposition, ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

GILBERT-DREYFUS passe la parole à Charles BOSSI qui doit nous entretenir du problème de la paix.

LE PROBLÈME DE LA PAIX

Je ne crois pas, après les paroles de notre président et de notre secrétaire général qui nous ont fort bien dit quelle était la position de notre Amicale, quelle avait été et quelle devait être son action devant le problème de la Paix. Je ne crois pas, dis-je, que ce rapport ait une grande utilité.

Il sera donc très bref.

Il y a dix ans, pleins d'espoir, les rescapés de Mauthausen, récemment libérés, retrouvaient la France.

Le 16 mai 1945, au jour de leur départ du camp, une émouvante cérémonie avait lieu sur la place d'appel, face aux crématoires qui dispersèrent en cendres et en fumée les restes de tant de nos camarades.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle assistaient tous les anciens détenus présents au camp à ce moment, une procla-

crifièrent pour la liberté de l'homme et pour leur patrie ;

— s'élèvent contre les mesures de clémence dont sont l'objet les criminels de guerre et leurs complices ;

— affirment leur opposition à la renaissance du militarisme allemand et du nazisme, leurs aspirations à l'entente entre les peuples, au désarmement général, simultané et contrôlé ;

— demandent que les problèmes internationaux soient réglés par voie de négociation et condamnent le recours aux méthodes de force, le chantage et l'utilisation des armes atomiques dont ils demandent l'interdiction.

Saluant les rapprochements qui se sont effectués dans les rangs de la déportation pour les cérémonies du X^e anniversaire, ils souhaitent que ces rapprochements soient le prélude à une union toujours plus complète dans la fidélité aux disparus et à leur message de fraternité humaine et de paix.

GILBERT-DREYFUS en demande la discussion.

Gaston FOURNIER demande qu'une protestation figure dans la résolution au sujet des archives d'Alrosen. **VALLEY** signale qu'une protestation, à ce sujet, est en cours.

COURIET-BOSSAN demande que « armes atomiques » soit remplacé par « destruction massive ».

Michel de BOUARD propose de supprimer le mot « chantage ».

Ces deux modifications étant acceptées, la résolution est votée à l'unanimité.

**

Jean SERRES lit ensuite le compte rendu financier.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier de notre Amicale, que j'ai le plaisir de vous présenter, sera une nouvelle fois l'occasion d'adresser des éloges à ceux qui gèrent nos ressources. Comme les années précédentes, la Commission de contrôle a eu sa tâche facilitée par la tenue impeccable des livres de comptes, la clarté de la ventilation. Elle a trouvé un bilan positif, des finances saines. S'il était nécessaire de démontrer l'activité de notre Amicale, les chiffres qui vont suivre auraient plus d'éloquence que le plus long des discours.

Au 31 décembre 1953, nous avons en caisse 536 193 francs.

A la même date, en 1954, l'avoir était de 619 729 francs.

Ces deux nombres indiquent à eux seuls la bonne marche de notre organisation. Les recettes, avoir compris, ont été pour l'année de 6 077 011 francs. Elles proviennent, d'une part, des cotisations, soit 632 459 francs ; des pèlerinages, 1 356 892 francs ; des dons, 189 899 francs ; des carnets de soutien, 167 140 francs, et enfin des multiples à-côtés, dus pour la plupart à l'esprit d'initiative de **VALLEY**, dont la renommée n'est plus à faire. Ils permettent à l'Amicale de remplir sa mission et ont produit la coquette somme de 1 039 928 francs.

Les dépenses, qui étaient de 5 457 282 francs se répartissent ainsi : frais postaux : 145 234 francs. Ils sont le reflet de la vie de notre association. Pèlerinages : 1 250 801 francs ; solidarité : 114 839 francs ; vestiaire, photos, littérature et frais divers, ensemble : 824 791 francs ; frais généraux : 165 470 francs ; personnel : 361 602 francs ; congrès : 91 260 francs. Bien entendu, un stock d'albums-photos, de briquets, de livres, est en réserve, et sa valeur vient en déduction dans les dépenses. Tous les détails con-

cernant ces chiffres seront donnés aux personnes qui le désirent.

Quelques remarques s'imposent à l'examen de ce bilan.

Les cotisations et les carnets de soutien sont, hélas ! en régression de 48 000 fr. sur 1953. Consolons-nous. L'année en cours a déjà rattrapé largement cet écart qui est dû, en majeure partie, à la négligence de nos amis et non à leur désintéressement de notre collectif. Le bulletin a coûté lui aussi 69 000 francs de plus qu'au cours du précédent exercice, ce qui a eu pour effet de faire tomber les derniers cheveux de notre sympathique imprimeur : notre ami **PETIT**.

Enfin, la solidarité a joué son rôle comme par le passé. Les 114 839 francs distribués prouvent qu'il n'y a pas que des heureux parmi nous. Il n'est pas une détresse connue sur laquelle notre Amicale ne se soit penchée, n'ait apporté son aide immédiate et effective.

Qu'il me soit permis, en conclusion, d'adresser à **GERMAINE** et à **VALLEY**, les félicitations et les remerciements de la Commission de contrôle pour leur dévouement à notre cause et pour leur travail qui est parfait. Je vous demande un ban pour eux.

**

GILBERT-DREYFUS donne ensuite la parole aux congressistes.

PLougman suggère au Bureau de l'Amicale de faire un appel auprès des commerçants adhérents, afin qu'ils fassent un don. Il dit être prêt lui-même à offrir, chaque mois, la façon d'un pantalon pour un déporté dans une situation difficile. **GILBERT-DREYFUS** le remercie de son offre.

HALLO demande que l'Amicale intervienne afin que les déportés spoliés puissent toucher l'indemnisation qui leur est due.

ADAM précise que le ministre a promis que les déportés spoliés seraient indemnisés en priorité.

RICOL demande la discussion du rapport financier.

Bertrand demande quelle est, au sein de l'Amicale, la proportion de déportés résistants et de déportés politiques. **VALLEY** lui répond qu'il est impossible de le savoir, que d'ailleurs toutes les cartes ne sont pas encore délivrées et que d'autre part beaucoup de camarades étaient résistants homologués et que leur carte D.R. leur est refusée.

GILBERT-DREYFUS demande à l'Assemblée de voter les différents rapports qui sont tous adoptés à l'unanimité.

GILBERT-DREYFUS donne ensuite lecture du Comité d'administration. Sur la proposition de **VALLEY**, quelques membres ne pouvant assister aux réunions et ne pouvant prendre une part active à la vie de notre Amicale sont supprimés ; d'autre part, il propose l'adjonction de quelques membres : **Paul PICOT**, le professeur **DESAILLE**, **Michel DE BOUARD**, **Daniel VELU**, le professeur **HEIM**, **Gaston PASSAGEZ**, **Ange GAUDIN**, **Paul PERRODEAU**, **Auguste JUSTAMOND** souhaitant que toutes les provinces soient représentées.

POUTIERS propose que **M^e CHARLET** y représente sa région. Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

**

En terminant la séance, **VALLEY** lit une motion protestant contre la grâce accordée à **Korpf** :

« Les représentants des victimes de **Korpf**,

Le Comité départemental de Libération,

Les comités locaux de Libération de Bois-le-Roi et Moret,

Les sections départementales de :

L'Association nationale des Familles de Fusillés et Massacrés,

La Fédération nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes,

La Fédération nationale des Déportés et Internés de la Résistance,

L'Union nationale des Déportés et Internés et Familles de Disparus,

L'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance française,

La Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante, l'Amicale « Action »,

Le Front National,

L'Association des Déportés et Internés de Fontainebleau,

L'Amicale des F.F.I. de Fontainebleau et environs,

L'Aide aux Orphelins de Guerre et de la Résistance de Fontainebleau et environs,

réunis à Fontainebleau, le 15 mai 1955, à l'appel du Comité de Libération de Fontainebleau :

Expriment la douloureuse surprise et l'indignation de tous les Résistants de Seine-et-Marne à l'annonce de la grâce du policier-bourreau **Korpf** ;

S'étonnent de ce qu'une mesure souvent refusée à des criminels ordinaires soit accordée à un condamné dont les crimes dépassent de beaucoup ceux dont les auteurs sont exécutés en temps de paix ;

Dénoncent un acte de clémence qui constitue un encouragement à tous ceux qui dans le futur prendront prétexte de la cause qu'ils défendent pour torturer leurs semblables et pour refuser de leur reconnaître la dignité humaine pour le respect de laquelle nous nous sommes battus ;

Attirent respectueusement, mais fermement, l'attention de M. le Président de la République sur les conséquences que l'usage du droit de grâce ainsi compris peut avoir sur les éléments de la population les plus fermement attachés à la France et à la République qui se trouvent profondément émus et troublés par un arrêt de grâce comme celui contre lequel s'élève cette protestation ;

Expriment leur espoir que sa bonne foi ne sera pas à nouveau surprise. »

L'Assemblée se joint à cette protestation.

La séance est levée à 12 h 30.

**

Toutes les Fédérations et Amicales de camps avaient été invitées à notre Congrès.

**

M. BERTHAUX représentait l'Amicale de Dachau, **M. PERLSTEIN** celle de Neuengamme.

Le colonel **MANHES**, président de la F.N.D.I.R.P.,

L'Amicale d'Auschwitz,

L'Amicale de Buchenwald,

Mme DULON-LAVERGNE, secrétaire générale de l'A.N.F.R.O.M.F.,

Mme de LIPKOWSKI, présidente de l'A.N.F.R.O.M.F.,

Le maire de Fontainebleau,

Le docteur **ARBELTIER**, député de Seine-et-Marne,

Laurent CASANOVA, Député.

s'étaient excusés de ne pouvoir y assister.

DÉPORTÉS MORTS DEPUIS LE CONGRÈS DE 1954

MM.

L'abbé SIGALA
Docteur Robert BLOCH
Pierre GARELLA
Georges URBINI
Gabriel JULLIARD
Charles TANGUY
Fernand CHANTELOUP
Clément BIESSCO
Marcel BOISSEAU
Maurice FERRY
Georges LOUSTANAU-LACAL
Rogelio MARTINEZ
Charles PHILIPPE
Bernard GRABY
Louis GIRAUD

Mme

Jeanne MARGUERITE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

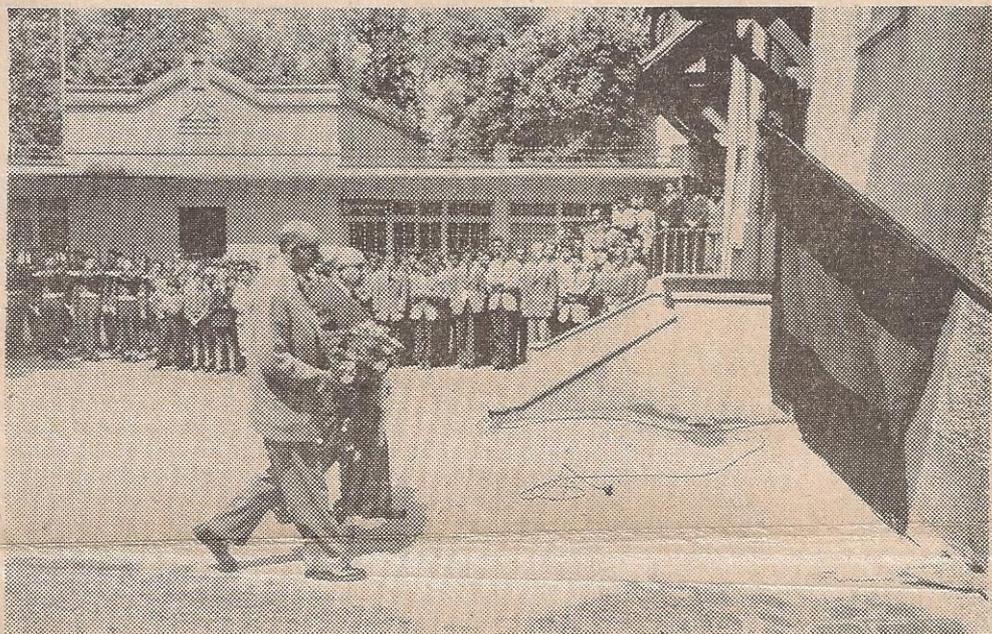
Fernand ALBY	Pierre MABILLE
Paul ARRIGHI	Dr Michel MORICET
Mme AVERLAND (fam.)	Mme PLAZIAT (fam.)
Charles BOSSI	Gaston PASSAGEZ
Léop. CASTELLAN	Maurice PASSARD
M ^e CHARLET	Paul PERRAUDEAU
Robert CORBIN	Maurice PETIT
Pierre DAIX	M. PLAU (fam.)
Mich. DE BOUARD	Octave RABATE
Mme DELALONDE (fam.)	Frédéric RICOL
Prof. DESOILLE	René ROBY
Dr Louis FICHEZ	Jean ROGER
Gaston FOURNIER	Robert ROZINOER (fam.)
Mich. GUILLOUX (fam.)	Pierre SCHOSMANN
Ange GAUDIN	Past. Jean SCHYNS
Prof. GILBERT- DREYFUS	Jean SERRES
Raym. HALLERY.	Robert SIMON
Prof. HEIM	Robert SOUCHERE
Julien JACQUES	Eugène TAVERDET
Raoul JEANJEAN	Robert THEETEN
Aug. JUSTAMOND	André ULMANN
Mme LE CORRE (fam.)	Abbé J. VARNOUX
Edouard LILLAZ	Emile VALLEY
	Daniel VÉLU
	Docteur François WETTERWÄLD

Devant la plaque commémorative du Père Jacques, Le Professeur Roger Heim prit la parole

En ce lieu de souvenir, de paix et de travail, où les vivants et les morts se sont aujourd'hui rassemblés, autour d'une image qui est en même temps un symbole, en ce refuge de pensée et d'exemples, près d'une tombe — celle d'un héros et d'un saint — qui incarne, avec quelques autres, l'esprit d'un peuple et les sacrifices de son élite, le recueillement des rescapés d'une grande tourmente magnifie l'abnégation de ceux de leurs camarades dont la présence muette nous entoure. Chaque lettre composant le nom du village, de la carrière, de la forteresse, du charnier, du temps de la douleur et du courage que fut Mauthausen, reste inscrite en rouge sur une page éternellement ouverte, celle qui a clos le sanglant et hideux déroulement d'une guerre de

blesse et d'erreurs, qui conduisent et conduiront au renouvellement des mêmes alarmes, au déroulement de la même mécanique, à l'exaspération des mêmes passions chauvines. Car nous sommes nombreux ici ceux qui croient que les mêmes causes, libérées de la vigilance qui les entourait, conduiront aux mêmes effets. Pour ma part, je ne doute pas une seconde que la réunification et le réarmement d'un peuple dont l'unité et la puissance ont fait le malheur du monde n'engendreront pareillement un jour l'inquiétude dans le chantage, le chantage dans la menace, la menace dans le réflexe de la conquête.

Nous ne sommes qu'une poignée de survivants, qu'entoure une foule attristée de mères, d'épouses et de fils, amputés à tout jamais du chef ou de l'espoir de



Le Professeur GILBERT-DREYFUS et le Professeur HEIM dépose la gerbe devant la plaque du Père JACQUES au Collège d'Avon.

PÉLERINAGE A LOIBL-BASS

Un pèlerinage au camp de Loibl-Pass est organisé par l'Amicale de Mauthausen.

Le départ de Paris aura lieu le 22 septembre, à 22 heures.

Le retour à Paris se fera le 26 septembre, à 22 h. 55.

La participation aux frais est fixée à 4 000 francs par personne.

Elle comprend le voyage et les frais de séjour et s'entend à partir de la frontière (depuis Bâle, Zürich, Innsbruck, et séjour de deux jours en Yougoslavie et retour à Bâle).

Les pèlerins assureront eux-mêmes leur transport jusqu'à Bâle et depuis Bâle.

Toutefois, si au moins dix participants au pèlerinage ne bénéficiaient d'aucune réduction sur la S.N.C.F., l'Amicale se chargerait d'obtenir un billet collectif Paris-Bâle-Paris, dont le montant serait d'environ 5 000 francs.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant à l'Amicale de Mauthausen, qui se chargera d'obtenir les visas.

Adressez donc aussi, dès que possible, votre passeport dont la validité doit être au moins jusqu'au 26 septembre. DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : LE 5 SEPTEMBRE.

l'homme était le but et l'enjeu. Sur cette page notre main reste étendue, afin que nul ne puisse en tourner le feuillet.

Dix années se sont succédé depuis ces journées de mai 1945 où le printemps renaissait sur les bords du Danube, quand les pommiers fleurissaient pour nos yeux étonnés, quand les oiseaux se remettaient à chanter, quand les nuages dans un ciel nouveau semblaient emporter à tout jamais les épaisses fumées du four crématoire. Un étrange éveil ouvrait notre entendement ; nos sens retrouvaient leur usage ; des sons longtemps inconnus frappaient nos oreilles ; une douce ivresse nous enveloppait peu à peu, celle qui venait des bois d'alentour, de la nature s'épanouissant, de la vie reprenant son rythme et ses gestes, écrasant de sa plénitude les marches de l'enfer.

Dix années d'attente et de déceptions, durant lesquelles notre pays fut comprimé entre les pressions de deux puissants empires dont la montée nous étouffe sous nos propres valeurs, sous notre foi dans l'homme, dans la liberté et dans l'esprit, sous la richesse exagérée de notre propre civilisation.

Dix années de renoncement, de fai-

famille. Nos voix se perdent dans l'espace des grandes enceintes où celles des tribuns flattent l'opinion aveugle et préparent l'éternel recommencement, celui des mêmes erreurs suivies des mêmes cataclysmes. Il n'est ici question ni de haine ni même de ressentiment. Il est question du passé dans la mesure où il est un avertissement. Nous savons que les mauvais bergers gardent leur chance auprès d'un troupeau docile qui les a toujours suivis. Nous voudrions espérer que la grande loi du souvenir dans le remords, de la mémoire dans le repentir, soit universelle. On voudrait nous payer du salaire de l'illusion. Mais nous avons le droit de dire que nous avons acquis notre certitude au prix du sang et au prix des morts.

Nos morts ! C'est aujourd'hui que nous les invitons à prendre part à notre réunion, liés à eux comme aux plus sûres images dont notre vie à chacun est faite. Nous savons que les vivants, parmi nous bénéficient du privilège de célébrer ceux qui s'en sont allés en fumée. Mais ce qui nous anime, c'est la vision précise de leurs gestes, de leurs sourires, de leur vaillance. Nous éprouvons le sentiment d'être en quelque sorte marqués par la

grâce, puisque nous avons connu, apprécié, admiré, des compagnons dont nous sommes les dépositaires de ce qui fut leur sacrifice. Nous concentrons notre esprit sur les scènes auxquelles morts et vivants furent associés. Nous ne pouvons, aujourd'hui moins qu'en tout autre jour, nous séparer d'eux. Nous nous tenons la main. Les obligations de nos tâches quotidiennes à nous survivants, ne sauraient nous éloigner de la terre sainte où nous avons ensemble communiqué par la souffrance; elles s'inscrivent aujourd'hui, elles s'inscriront demain, dans une vie que nous avons arrachée, par le hasard, par la chance, par le jeu souvent inconscient de notre résistance morale et physique, à l'irréversible loi des camps d'extermination. Nous avons été désignés pour survivre. Mais nous n'avons le droit de continuer que si nous savons conserver intégrale la richesse douloureuse et significative du passé. Notre présence en ce jour doit apporter à ceux et à celles qui restent en deuil le réconfort des témoins associés aux raisons de leurs peines, mais aussi aux avertissements qui subsistent maintenant face à l'avenir, de même que face à la vallée subsiste, aux fontes des neiges printanières, le danger immanent d'une avalanche.

Nos morts ! C'est le plus grand peut-être de ceux que nous avons connu qu'en ce lieu aujourd'hui nous avons retrouvé dix ans après qu'il se fut éloigné de nous pour regagner le collège d'Avon, qui fut le sanctuaire de son activité et finalement celui de son éternel repos. La physiologie du Père Jacques, dont la noblesse de son profil et l'éclat ardent et passionné de ses yeux, sous la compacité volontaire de ses sourcils scrutateurs, est imprimée dans le cœur et dans la vision de chacun de nous. Propre à un homme d'action et à un conducteur d'hommes, sa dignité, dont il ne se départit jamais aux heures les plus tragiques de son calvaire, laissait place à la simplicité la plus souriante souvent marquée des étincelles du plus subtil esprit. Sa conviction fulgurante se communiquait vite alentour, sans risque de brûler les sentiments de ses voisins. Son indulgence de prêtre laissait place à la sévérité de son jugement, quand il le fallait. Il savait être ferme, mais il comprenait toutes les opinions de chacun à partir du moment où il les jugeait sincères. Il eût été fait pour présider au rassemblement des extrêmes, à l'union de toutes les bonnes volontés. Son intelligence, riche de connaissances et de curiosité, éloignée du superficiel et de l'à-peu-près, restait toujours ouverte à l'inconnu, que ce soit littérature, art ou science, avide de savoir, lucide et éclatante. Il avait l'intelligence d'un grand d'esprit, le cœur d'un apôtre et le caractère d'un chef.

Dans cette ambiance, je retrouve, non seulement la trace la plus vivante de son souvenir et de son passage, mais, à la fois, à Fontainebleau et à Avon, quelques compagnons de lutte avant l'arrestation, et quelques camarades d'épreuves, rencontrés après, à Mauthausen. La période de l'action et celle du calvaire se rejoignent. Pourquoi faut-il que l'une et l'autre soient marquées de cruelles injustices ? Le Père Jacques a succombé, au moment même où il triomphait, lors de la libération du camp, cette évasion incomplète au cours de laquelle certains de nos camarades sont morts parce que l'incompréhension des libérateurs, ici encore, ici déjà, dans sa naïve partialité, ignorait qu'il y avait des prisonniers vaincus plus grands que les vainqueurs attachés à la même cause. Dix ans après, nous pouvons redire que bien des victimes eussent été épargnées si une autre compréhension de ce qu'elles représentaient se fût imposée à l'entendement de ceux dont nous dépendions après la délivrance de Mauthausen. Ce n'est point un geste d'ingratitude que de l'affirmer, car

Allocution de J. JACQUES au Charnier d'Arbonne

Après avoir remercié M. le maire d'Arbonne et les personnalités dont « la présence à la cérémonie porte témoignage de la fidélité française aux valeurs patriotiques et humaines de la Résistance et aux sacrifices de ses combattants », J. JACQUES déclare, s'adressant aux familles des disparus :

« Nous nous inclinons respectueusement devant votre douleur et entendons que par vous nos sentiments aillent vers tous ceux dont les deuils constituent un symbole sacré : celui du regret amer causé par l'absence, certes, mais aussi celui du sursaut national contre l'oppression, sursaut sans lequel la France ne serait plus. »

Après avoir dit la signification des cérémonies qui ont eu lieu à Avon sur la tombe du R. P. JACQUES, « une des plus nobles figures qu'il nous ait été donné de connaître », et de celle qui se déroule à Arbonne, « en un lieu où, rendus d'autant plus féroces qu'ils sentaient la défaite inéluctable et proche, les nazis massacrèrent trente-cinq patriotes, pour la plupart valeureux F.T.P. », il rappelle que les premiers massacres d'Arbonne eurent lieu en juillet 1944 :

« L'époque où une grande partie d'entre nous venait rejoindre, à Mauthausen, les camarades déjà plongés dans l'enfer... Mauthausen où les hitlériens ont massacré près de 200 000 êtres humains : français, soviétiques, italiens, tchèques, belges, luxembourgeois, polonais, yougoslaves, espagnols, autrichiens et aussi allemands antifascistes... »

« L'époque où l'on assassinait et brûlait journellement 20 000 personnes à Auschwitz, tandis que la division « Das Reich », parcourant sa route sanglante, venait de pendre 100 patriotes à Tulle et de jeter les écoliers d'Oradour au brazier... »

« Bachmayer à Mauthausen, Lammerding à Tulle et à Oradour, et à Arbonne, Korf le monstre. Les uns et les autres « chevaliers » du crime, de l'intolérance, de la terreur érigés en système d'Etat. »

il ne met en cause aucun des glorieux soldats auxquels nous devons, quant à nous-mêmes, notre libération et notre vie. Une fois de plus, il s'agissait de ce chancre de la politique qui ravage les meilleurs esprits. Mais nous voulons rappeler en même temps qu'il est au cœur des vivants des plaies longues à guérir. Et quand nous retrouvons ici, à Fontainebleau, dix ans plus tard, aujourd'hui même, la nouvelle de la grâce accordée au sinistre Korpf, par raison d'Etat peut-être, nous sentons chacun, et particulièrement ceux qui, dans ce pays, en ont été les victimes, certaines plaies mal fermées qui se rouvrent.

J'ai cru pouvoir dire en ces lieux de pèlerinage ce que tous nous pensons. Mais puissions-nous sentir bientôt descendre sur nos âmes inquiètes le réconfort d'une caresse palpable et souveraine, celle qui sait calmer les esprits, ressouder les plaies, donner aux hommes le sens de la charité et de l'indulgence, celle qui leur fait lever les yeux vers le ciel, aux incroyants comme aux croyants, dans le moment ultime de leurs combats, celle qui satisfait et qui tranquillise, cette bénédiction qu'en ces heures de prières et d'espoir les longues mains du Père Jacques, doucement, imperceptiblement, font passer sur nos têtes.

Certes, c'est là une page noire de l'histoire passée, dit J. JACQUES, qui poursuit :

« Mais, est-ce seulement le passé quand Korf est gracié comme le furent les pendus de Tulle et les massacreurs d'Oradour. Est-ce seulement le passé quand ceux-là, leurs chefs ou leurs pareils, sont libres ou promis à la liberté, quand, dans un monde angoissé par l'utilisation projetée des progrès de la science qu'ils voudraient pouvoir saluer comme précurseurs d'épanouissement social et humain, les brutes à croix gammée peuvent réaffirmer leurs prétentions, s'honorer de leur « mission » et se dire prêts à la reprendre demain. »

J. JACQUES évoque alors les heures du retour et les sentiments qui animaient les rescapés :

« Joie et tristesse devant les vides clairsemant nos rangs, mais aussi conscience que nous étions désormais porteurs d'un Message reçu aux jours d'une expérience atroce. »

« Quel est-il ce message ? Il suffit, pour nous en souvenir et demeurer fidèles, d'effectuer en pensée un retour vers nos heures partagées de souffrance et d'espoir, celles que je pouvais évoquer devant le four crématoire de Gusen, il y a aujourd'hui une semaine. »

« Tous, nous voulions que la force malaisante qui oppressait la France, ensanglantait l'Europe et nous martyrisait fût à jamais détruite et mise dans l'impossibilité de recommencer ses criminels forfaits. »

« Tous, nous voulions que la France redeût indépendante et que, fidèle à sa mission de progrès, elle joue tout son rôle pour infléchir les destinées du monde dans une voie pacifique et de fraternité entre les peuples. »

« N'en doutons pas, là étaient également les aspirations qui galvanisaient l'héroïsme des massacrés d'Arbonne, de tous les combattants et martyrs de la cause nationale. »

C'est parce qu'« ils se souviennent » que les anciens du K.L.M. ont adopté à l'issue de leurs congrès une résolution générale dont J. JACQUES donne lecture avant de conclure par ces mots :

« Puisons en cette terre et en l'exemple de ceux qui y succombèrent, une volonté pour que jamais les bourreaux ne reçoivent les instruments de leurs crimes, pour que maîtresse de ses destinées, la France aille vers des lendemains clairs, pour que le monde soit délivré de l'angoisse des grandes exterminations et que jamais plus des êtres humains n'aient à connaître ce que nous avons connu. »

En raison de l'abondance de textes nous passerons dans le N° de Septembre l'allocution de Maire d'Avon au Congrès et le discours de Monsieur STEPHAN prononcé lors du Pèlerinage du 5 Mai et... la Vie de l'Amicale.

A toute correspondance adressée à l'Amicale, vous êtes priés de joindre un timbre pour la réponse.